



MEDIAPART

Proche et Moyen-Orient — Reportage

## Ali Samoudi : « Israël m'a emprisonné pour que j'arrête le journalisme »

**Le journaliste palestinien Ali Samoudi était aux côtés de Shireen Abou Akleh quand l'armée israélienne l'a abattue, le 11 mai 2022. Trois ans plus tard, il était incarcéré sans inculpation ni procès. Libéré fin avril, il témoigne.**

Rachida El Azzouzi

7 juin 2026 à 09h32

**Jénine (Cisjordanie occupée).**– Il est méconnaissable, nage dans son jean et sa chemise, le visage creusé, amaigri de 60 kilos. Et pourtant, tout Jénine le reconnaît. Pas un mètre sans qu'on l'arrête pour l'embrasser, le serrer contre soi, exploser de joie de le voir vivant, de retour.

Ali Samoudi, 59 ans, a passé un an dans les prisons israéliennes. Arrêté à son domicile le 29 avril 2025, incarcéré sans inculpation ni procès sous le régime de la détention administrative, il a été libéré le 30 avril 2026. Il ignore toujours pourquoi il s'est retrouvé derrière les barreaux, si ce n'est qu'il est journaliste. Et palestinien. « Pour Israël, cela suffit à faire de moi un coupable », dit-il, attablé dans un café de la ville qui l'a vu naître, au nord de la Cisjordanie occupée.

Depuis le 7 octobre 2023, 263 journalistes, principalement palestinien·nes, ont été tué·es, 174 blessé·es et, comme Ali Samoudi, plus d'une centaine ont été détenu·es par Israël, a compté le Comité pour la protection des journalistes (CPJ), qui dénonce « la campagne la plus meurtrière jamais menée pour tuer et réduire au silence des journalistes ». Pour Ali Samoudi, cela ne fait aucun doute : « Israël m'a emprisonné pour me faire taire, pour que j'arrête le journalisme. Comme il a tué mes collègues à Gaza pour qu'ils cessent de documenter le génocide », accuse-t-il.



Ali Samoudi en mai 2026, à Jénine (Cisjordanie occupée). © Photo Rachida El Azzouzi / Mediapart

Depuis plus de quarante ans, Ali Samoudi arpente la Cisjordanie pour la presse palestinienne et étrangère. Journaliste pour Al Jazeera (dans le viseur du gouvernement israélien), correspondant d'*Al-Quds*, le plus ancien quotidien palestinien, il travaille également en pige et comme fixeur pour CNN et d'autres médias internationaux.

Collègue de Shireen Abou Akleh, journaliste star d'Al Jazeera, palestino-états-unienne, il était à ses côtés le 11 mai 2022 lorsqu'elle a été tuée au petit matin par l'armée israélienne, à deux pas du camp de réfugié·es de Jénine, gilet et casque de protection siglés « Presse » bien en évidence. Il avait lui-même été blessé à l'épaule gauche.

### Impunité israélienne

Avec deux autres collègues, ils avaient appris l'imminence d'un raid de l'armée israélienne sur le camp, une ville dans la ville, bastion des groupes armés palestiniens. Ils s'étaient dépêchés sur les lieux, en prenant bien garde de rester à distance pour ne pas se mettre en danger.

« Il n'y avait ni militants palestiniens ni combats, là où nous nous trouvions. Les tirs qui nous ont frappés étaient extrêmement précis, typiques de tireurs d'élite. Ce n'était pas une rafale de tirs indiscriminés, nous étions visés », affirme Ali Samoudi.

Il a essayé de « sauver Shireen » – « elle était comme une sœur » –, mais la tentative fut vaine : « Israël l'a frappée

*d'une balle meurtrière juste sous la coupe de son casque. »*  
Un trauma dont il ne s'est jamais relevé. La prison en a ajouté un autre : *« J'ai été blessé huit fois sur le terrain. Rien n'est comparable à ce que j'ai vécu et vu à l'intérieur des prisons israéliennes. »*

Quatre ans après l'assassinat de Shireen Abou Akleh, l'impunité est totale, dénonce-t-il. Début mai, le CPJ a appelé les autorités états-uniennes à relancer leur enquête sur la mort de la journaliste.

## Avant son arrestation, Ali Samoudi avait témoigné devant le Conseil des droits humains de l'ONU, à Genève.

*« Bien que le FBI ait apparemment ouvert une enquête en novembre 2022, aucun progrès tangible n'a été constaté »,* déplore l'organisation dans un courrier au ministère de la justice et au directeur du FBI. Elle brocarde *« un échec profond du gouvernement américain à réagir rapidement et de manière impartiale au meurtre de l'une de ses citoyennes par une armée étrangère »*.

En septembre 2022, après avoir dans un premier temps attribué la responsabilité à un tir palestinien, l'armée israélienne avait fini par reconnaître que Shireen Abou Akleh avait été *« probablement »* tuée *« accidentellement »* par l'un de ses soldats, tout en écartant toute poursuite judiciaire.



Ali Samoudi dans les rues de Jénine (Cisjordanie occupée), en mai 2026. © Photo Rachida El Azzouzi / Mediapart

En mai 2023, son porte-parole de l'époque, Daniel Hagari, s'était fendu d'excuses publiques lors d'une interview à CNN : *« Nous sommes profondément désolés »*, avait-il déclaré. Avant d'ajouter : *« C'était une journaliste bien établie. En Israël, nous tenons à notre démocratie et, dans*

*une démocratie, nous accordons une grande importance au journalisme et à la liberté de la presse. Nous voulons que les journalistes se sentent en sécurité en Israël, surtout en temps de guerre, même s'ils nous critiquent. »*

Une déclaration qui scandalise encore la famille de la reportrice, comme ses amis, à l'instar d'Ali Samoudi. Pour eux, l'absence de justice envoie un message *« dangereux »* : les journalistes peuvent être pris pour cibles sans aucune conséquence. Dès septembre 2022, ils ont déposé une plainte devant la Cour pénale internationale, le jour même où une enquête conjointe de l'ONG palestinienne Al-Haq et de Forensic Architecture concluait que l'armée israélienne avait *« visé explicitement Shireen et ses collègues »*. Sans résultat.

L'an dernier, Ali Samoudi avait témoigné devant le Conseil des droits humains de l'ONU, à Genève. Il avait raconté, ce 11 mai 2022, les dernières heures de Shireen Abou Akleh, sa blessure à lui, mais aussi les multiples formes de représailles après le 7-October de la part des autorités israéliennes contre la presse dans les territoires palestiniens occupés, les intimidations, la censure renforcée, les meurtres, les arrestations arbitraires, la torture en détention.

Quelques semaines plus tard, des soldats israéliens venaient l'arrêter en pleine nuit, sous les yeux de sa famille. Il ne peut pas s'empêcher d'y voir un lien. *« On t'emmène pour trois heures et on te ramène »*, lui ont-ils promis. Ils ne le ramèneront pas.



Ali Samoudi et Shireen Abou Akleh. © Collection personnelle de Ali Samoudi

Ali Samoudi est d'abord conduit au camp de Jénine, où des bâtiments ont été reconvertis en casernes militaires. Il y est détenu durant huit heures, sans nourriture, sans eau. Ses vêtements sont jetés à la poubelle. Tout comme ses lunettes. Il est ensuite transféré en prison, trois mois à Megiddo, près de Jénine, puis neuf mois dans le Néguev, dans le Sud, où il partage une cellule minuscule avec dix personnes.

Ils sont six sur des lits en fer sans matelas, quatre à même le sol, décrit-il. Le matin, une petite cuillère de yaourt, un quart de cuillère de confiture font office de repas. Le midi : quatre cuillères de riz, deux rondelles de concombre, deux de tomate, quelques haricots. Le soir : une cuillère de tahiné, deux de houmous, parfois un œuf dur et un peu de pain.

« Un père et son fils peuvent se trouver dans la même prison, dans deux sections différentes, sans le savoir. »

Ali Samoudi

Les toilettes consistent en un trou dans le sol. Les douches sont communes, sans rideaux, souvent à l'eau froide. Elles ont lieu une fois par semaine, quand ils n'en sont pas privés. On leur distribue deux cuillères de shampoing, un shampoing pour chiens, précise Ali Samoudi, qui doit composer avec un seul sous-vêtement pour toute la durée de la détention.

Pour signaler la fin de la douche, les gardiens lancent des grenades assourdissantes, du gaz lacrymogène, ou tirent des balles en caoutchouc. Des détenus s'effondrent, repartent blessés. Il faut les porter. Il assiste à la mort d'un de leurs camarades de cellule.

La promiscuité et l'insalubrité sont telles qu'il attrape la gale. L'isolement est total. Ils n'ont aucune fenêtre sur l'extérieur, pas de télévision, pas de radio, pas de crayon, pas de papier. « *Un père et son fils peuvent se trouver dans la même prison, dans deux sections différentes, sans le savoir* », dit Ali Samoudi. Après chaque visite de son avocat (cinq en un an), il est battu.

### « On t'a laissé trop de liberté »

Son témoignage fait écho à ceux de la soixantaine de journalistes palestiniens au cœur d'un rapport du CPI publié en février. Ils décrivent les sévices quotidiens, des coups, des chocs électriques, des violences sexuelles, des privations de nourriture, de sommeil, de soins ou encore une exposition continue à des sons forts, tels des aboiements de chiens, de la musique assourdissante, des bruits de bombes.

Lors des interrogatoires, aucun crime précis n'est mentionné. Ali Samoudi n'apprendra l'accusation officielle qu'après sa libération : des liens présumés avec le Jihad islamique, un financement du groupe. « *C'est l'accusation adressée à tous les journalistes palestiniens par Israël pour nous discréditer auprès du monde entier : notre travail servirait à soutenir des groupes terroristes* », fustige-t-il.

Un interrogateur lui dit un jour : « *On t'a laissé trop de*



*liberté. On te voit dans le camp avec ta caméra. On va t'emmener en prison pour te casser la tête, puis laisser Al Jazeera te libérer. »* Un autre l'accuse d'avoir filmé des tirs sur une colonie. « *Apportez-moi les images, j'aurais été immédiatement viré si j'avais fait un truc pareil* », répond-il.



Côté Bethléem, le mur de séparation bâti par Israël à partir de 2002, lors de la deuxième Intifada, est devenu un terrain d'expression pour les graffeurs de Palestine et du monde entier. Ici, un portrait de la journaliste Shireen Abou Akleh (Cisjordanie, décembre 2023).

© Photo Rachida El Azzouzi / Mediapart

Il vacille, s'évanouit à plusieurs reprises. Pour tenir, il s'accroche à l'amour des siens et à la conviction d'avoir été arrêté pour qu'il abandonne le métier de journaliste. Sa détention administrative est prolongée à trois

reprises. Lors de la troisième audience, son avocat soulève sa chemise devant le juge. Il montre la peau sur les os, les 60 kilos perdus en moins d'un an. Le juge finit par ordonner sa libération.

Ali Samoudi sort avec dix maladies contractées ou aggravées en détention : des maux de tête, d'oreilles, d'yeux, des problèmes respiratoires, cardiaques, etc. La blessure reçue lors de l'assassinat de Shireen Abou Akleh s'est réveillée, à force que les gardiens frappent dessus.

La convalescence s'annonce longue et douloureuse. Il n'a pas encore repris la caméra et le stylo. Il découvre Jénine et ses environs encerclés par de nouvelles colonies israéliennes. Les habitant·es du camp de réfugié·es, largement détruit et vidé de force de sa population en 2025, vivent dans des conditions très précaires, dispersé·es dans la ville, interdit·es de retour.

Il n'a pas encore pleinement conscience qu'il est libre : « *J'étais sûr de mourir en prison.* » La peur d'être de nouveau arrêté ne le quitte pas. Il l'affronte, refuse qu'elle le paralyse. « *Israël a tué Shireen pour la faire taire. Je dois continuer à témoigner pour moi et pour Shireen. C'est mon devoir.* »

Rachida El Azzouzi